

Compte rendu de la réunion entre la Direction du Lycée Stendhal et l'Association des Parents d'Élèves (APE)

Date : 16 septembre 2024

Participants :

- **Direction :** Mme Monticino (Proviseure), M. Mercier (Proviseur adjoint), M. Joubert (DAF)
- **APE :** Valérie Arabeyre, Francesca Cittadini, Emmanuel Osti, Christophe Grosset

La réunion, initiée par la Direction, débute par un rappel de la méthode de travail constructive et ouverte souhaitée pour l'année. L'APE remercie la Direction et s'engage à poursuivre ce dialogue positif. Cinq points ont été abordés :

1. Semestrialisation de l'année scolaire

La Direction propose une réflexion sur une éventuelle expérimentation de la semestrialisation, encore marginale en France malgré son introduction en 2019. Mme Monticino reste neutre, tandis que M. Mercier partage son expérience, mentionnant une évaluation plus complète des matières. Il est précisé que cela n'affecterait pas les classes de terminale la première année avec l'objectif de le généraliser. Les discussions passées n'ont pas abouti à un consensus au sein de l'équipe pédagogique.

L'APE exprime ses réserves, jugeant le découpage trimestriel plus rassurant et adapté au suivi des élèves et au dossier Parcoursup notamment dans la cadre d'un lycée de l'AEFE. Cela réduit en outre le nombre de notes. Il est proposé de réfléchir à des alternatives.

Aucun consensus ne semblant émerger, l'APE consultera la FAPEE pour des retours d'expérience, et Mme Monticino se rapprochera d'autres établissements de la zone pour recueillir des avis ou suggestions. Sur cette base la discussion pourrait se poursuivre sur cette idée à explorer.

2. Budget de l'établissement

M. Joubert anticipe une possible hausse des contributions familiales, la principale source de financement, lors du prochain conseil d'établissement. L'APE prend note et se dit prête à en discuter.

3. Actions de l'APE pour 2024/2025

L'APE remercie la Direction pour son ouverture et présente ses priorités :

(i) **Climat scolaire et bi-culturalité :** L'APE propose un groupe de travail réunissant enseignants, direction et familles pour valoriser la bi-culturalité des élèves.

(ii) **Orientation post-bac :** L'APE soutiendra financièrement la participation de filières d'excellence au forum des métiers et propose des actions pour renforcer l'accompagnement des élèves.

(iii) **Financement des projets :** Sur la base des expériences réussies (meubles, fresques), un comité mixte sera créé pour identifier les besoins concrets et rechercher des financements.

La réunion se termine dans un esprit collaboratif, avec un engagement commun à promouvoir le dialogue pour une année réussie.